

CP - Colmar Agglomération propose une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau

Colmar Agglomération propose aux habitants du territoire de bénéficier d'une aide financière de 80 % pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Cette aide sera prise en charge par Colmar Agglomération, l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est. Pour être éligible, le bénéficiaire s'engage à débrancher sa gouttière du réseau d'assainissement.

COMMENT PARTICIPER ?

1. Je remplis le formulaire de demande sur **agglo-colmar.fr/recuperateur-eau-pluie**. Je choisis le modèle ainsi que les accessoires associés qui m'intéressent. Une fois la commande validée, une confirmation me sera transmise par mail.

Le formulaire est aussi disponible au format papier au siège de Colmar Agglomération, **32 cours Sainte-Anne**.

2. Un mail m'informe de l'arrivée de ma commande ainsi que du lieu et des créneaux horaires pour venir la chercher. La livraison des récupérateurs est prévue durant l'été.

3. Je viens chercher mon récupérateur, muni de ma confirmation de commande et d'une pièce d'identité. La commande doit être retirée au bâtiment de la Colmarienne des eaux situé **20 rue des Métiers à Colmar**. À cette occasion, je reçois ma facture et règle le reste à charge sur place, soit 20 % du montant des équipements.

4. J'installe mon récupérateur d'eau. Si besoin, je réalise le débranchement de ma gouttière. Je fais une photo du récupérateur après installation et l'envoie par mail à **recuperateurdeau@agglo-colmar.fr** en précisant mon adresse et mon identité.

Pour tout renseignement, contacter recupereurdeau@agglo-colmar.fr

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr